



Analyse de la situation des femmes dans l'industrie de la construction Comparaison entre les provinces du Canada

Même si de plus en plus de femmes exercent des métiers ou occupations couverts par les conventions collectives de la construction, le Québec tire de l'arrière relativement aux autres provinces canadiennes sur le plan de l'intégration des femmes sur les chantiers. Le présent document présente en détail les données qui appuient un tel constat. Les données utilisées proviennent de l'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada (ENM), réalisée en 2011¹. Ce sont les plus récentes données disponibles permettant d'effectuer une comparaison entre les provinces pour chacune des professions liées à l'industrie de la construction, que ce soit celles exercées sur les chantiers ou celles exercées en dehors des chantiers. Il est possible d'appareiller les métiers et occupations couverts par la Loi R-20 avec les données de Statistique Canada.

En résumé, il ressort de cette analyse que :

- Si on inclut toutes les professions (sur les chantiers ou dans les bureaux), le Québec ne se distingue pas des autres provinces en ce qui a trait à l'emploi total des femmes dans l'industrie de la construction : environ 12 % des emplois sont occupés par des femmes.
- Si on restreint toutefois la comparaison aux professions assimilables aux métiers ou occupations tels que définis par le Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction ou par les conventions collectives québécoises, le Québec se distingue avec une des plus faibles proportions de femmes, soit 2,1 % alors que la moyenne nationale est de 3,1 %, même qu'elle grimpe à 4,7 % en Alberta.
- Au Québec, il se dégage aussi que la présence des femmes est moins grande lorsque les travaux sont assujettis à la Loi R-20, que lorsqu'ils ne sont pas assujettis : elles représentent en mai 2011 seulement 1,0 % de la main-d'œuvre dans la construction assujettie.
- De plus, les femmes au Québec sont davantage présentes dans les professions assimilables dans d'autres industries que celle de la construction : les femmes y représentent 3,6 % de la main-d'œuvre, soit exactement la même proportion qu'au Canada. La proportion de femmes y est même plus avantageuse au Québec que dans l'ensemble du Canada dans la moitié de ces professions.

¹ De mai à août 2011, Statistique Canada a mené l'Enquête nationale auprès des ménages. Cette enquête, à participation volontaire, a été instaurée en remplacement du questionnaire complet des recensements antérieurs. Cette nouvelle enquête comporte des changements méthodologiques comparativement aux recensements précédents. Cependant, les données de 2011 portant sur l'industrie de la construction apparaissent relativement cohérentes avec les précédents recensements. Deux classifications sont principalement utilisées pour définir l'univers étudié. Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) permet d'identifier l'industrie de la construction alors que la Classification nationale des professions (CNP-2011) permet d'appareiller les métiers et occupations couverts par la Loi R-20 avec les données de Statistique Canada. Nous invitons le lecteur à consulter le site web de Statistique Canada pour de plus amples renseignements à cet égard.

L'importance de la construction par province

Avant d'aborder en détail la situation des femmes, faisons d'abord un bref portrait de l'industrie de la construction sur le plan canadien.

- Selon les données de Statistique Canada, la construction employait dans son ensemble directement 1 100 400 personnes au Canada, en mai 2011, soit près 6,6 % de la main-d'œuvre du pays. Ces emplois incluent toutes les professions, qu'elles soient sur les chantiers ou dans les bureaux des entreprises de la construction. La plupart des provinces comptent entre 6 % et 7 % de leur main-d'œuvre occupée dans la construction.
- Au Québec, les emplois dans la construction occupent la plus faible proportion de la main-d'œuvre parmi les provinces canadiennes, soit 5,6 %.
- L'Alberta détient la proportion d'emploi dans la construction la plus élevée avec 9,1 %, grâce à son énorme secteur du pétrole.
- En mai 2011, l'Ontario représentait 35 % des emplois dans la construction au Canada (382 575 emplois), soit presque deux fois plus que ceux du Québec (218 360 emplois). Suivent de près l'Alberta (182 095 emplois) et la Colombie-Britannique (165 340 emplois). Les autres provinces ont chacune moins de 40 000 emplois dans la construction.
- On évalue à 260 milliards de dollars le montant des dépenses d'investissement en construction au Canada, en 2011. D'après les données, 37 % des dépenses ont trait à la construction résidentielle, 18 % au bâtiment non résidentiel et 45 % aux travaux de génie.
- Le Québec a une répartition des investissements davantage orientée vers la construction résidentielle en 2011. Dans les autres provinces, les travaux de génie prennent souvent plus d'importance. Certaines provinces (la Saskatchewan et l'Alberta) peuvent par exemple comporter plus de 60 % de travaux de génie.

**Emplois dans l'industrie de la construction
et dépenses d'immobilisations en construction selon la province, en 2011**

Province	Emploi dans la construction		Dépenses d'immobilisations en construction			
	Emploi dans la construction	Part de la construction sur l'emploi total	Total (en M\$)	Répartition par secteur		
				Bâtiment résidentiel	Bâtiment non résidentiel	Travaux de génie
Canada	1 100 400	6,6 %	260 132 \$	37 %	18 %	45 %
Terre-Neuve-et-Labrador	15 785	7,2 %	5 679 \$	30 %	23 %	47 %
Île-du-Prince-Édouard	4 480	6,5 %	739 \$	42 %	25 %	33 %
Nouvelle-Écosse	27 210	6,2 %	4 564 \$	50 %	25 %	25 %
Nouveau-Brunswick	22 965	6,5 %	4 171 \$	38 %	20 %	42 %
Québec	218 360	5,6 %	46 334 \$	48 %	19 %	33 %
Ontario	382 575	6,1 %	72 100 \$	48 %	27 %	25 %
Manitoba	37 925	6,3 %	7 978 \$	36 %	19 %	45 %
Saskatchewan	39 765	7,5 %	14 386 \$	21 %	13 %	65 %
Alberta	182 095	9,1 %	68 732 \$	18 %	11 %	71 %
Colombie-Britannique	165 340	7,6 %	32 674 \$	43 %	16 %	42 %

Sources : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages et Dépenses d'immobilisations par type d'actif.

La présence des femmes dans l'ensemble de la construction

- Globalement, sans tenir compte du type de profession exercée (que ce soit sur les chantiers ou dans les bureaux), le Québec ne se distingue pas des autres provinces en ce qui a trait à l'emploi total des femmes dans l'industrie de la construction. Selon les données de l'ENM 2011 de Statistique Canada, les autres provinces du Canada, en particulier les plus peuplées, ont en effet sensiblement la même proportion de femmes qui œuvrent dans l'industrie de la construction : environ 12 % des emplois dans la construction sont occupés par des femmes.
- Selon ces données, au Québec, l'emploi total dans la construction en mai 2011 était de 218 360 personnes, dont 26 480 femmes, soit 12,1 %.
- L'Alberta détient la proportion la plus élevée avec 15,1 % de femmes ce qui correspond à 4 825 femmes.

Proportion de femmes occupant un emploi dans la construction selon la province, en mai 2011

Province	Ensemble des professions			Métiers/occupations appareillés avec la Loi R-20		
	Emploi total	Nombre de femmes	Part des femmes	Emploi total	Nombre de Femmes	Part des femmes
Canada	1 100 400	135 490	12,3%	642 355	19 855	3,1%
Terre-Neuve-et-Labrador	15 785	1 305	8,3%	11 055	130	1,2%
Île-du-Prince-Édouard	4 480	285	6,4%	2 940	25	0,9%
Nouvelle-Écosse	27 210	3 025	11,1%	17 520	385	2,2%
Nouveau-Brunswick	22 965	2 175	9,5%	15 135	220	1,5%
Québec	218 360	26 480	12,1%	127 860	2 680	2,1%
Ontario	382 575	45 330	11,8%	216 005	5 315	2,5%
Manitoba	37 925	4 150	10,9%	23 720	620	2,6%
Saskatchewan	39 765	4 430	11,1%	26 125	1 065	4,1%
Alberta	182 095	27 715	15,2%	102 200	4 825	4,7%
Colombie-Britannique	165 340	20 115	12,2%	97 175	3 610	3,7%

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages, et appariement effectué par la CCQ.

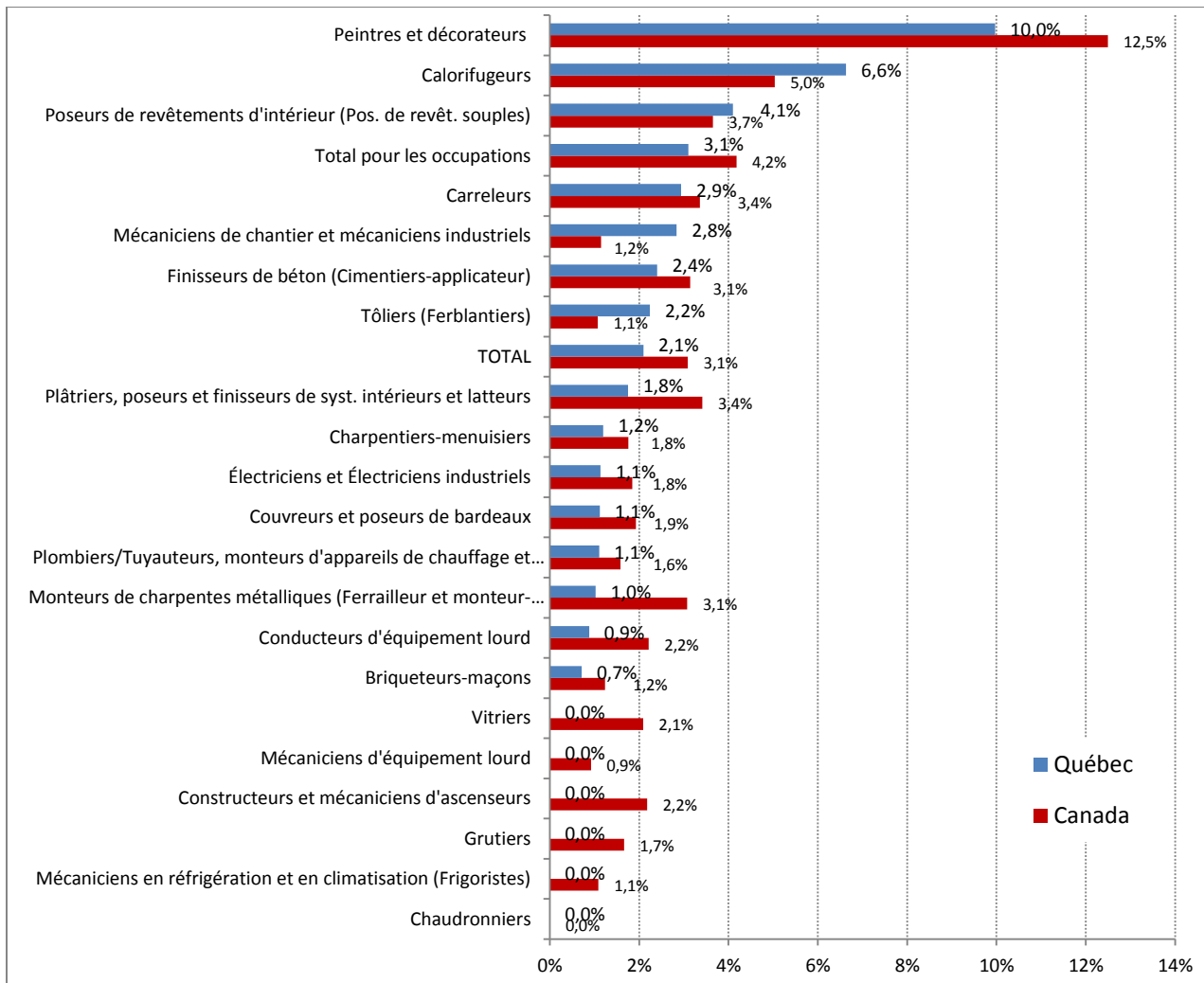
La présence des femmes sur les chantiers

- Par contre, si on restreint la comparaison aux professions appareillées aux métiers ou occupations définis par le *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction* ou par les conventions collectives québécoises², on constate que les femmes sont davantage présentes sur les chantiers dans les autres provinces du Canada.
- Le Québec se distingue en effet avec une des plus faibles proportions de femmes, soit 2,1 %, alors que la moyenne nationale est de 3,1 %, même qu'elle grimpe à 4,7 % en Alberta. Il faut comprendre qu'il s'agit au Québec de la présence des femmes dans toute l'industrie de la construction, assujettie ou non à la Loi R-20, incluant la rénovation résidentielle par exemple.
- D'après les chiffres de l'ENM, le nombre de femmes détenant un emploi dans les métiers ou occupations appareillés s'élève ainsi à 2 680 au Québec, qu'elles soient ou non sur les chantiers couverts par la Loi R-20. L'Ontario compte le plus de femmes avec 5 315 suivis de l'Alberta et de la Colombie-Britannique qui comptent respectivement, 4 825 et 3 610 femmes.
- Comparativement à l'ensemble du Canada³, la proportion de femmes dans les professions correspondant aux métiers ou occupations comparables aux définitions de la réglementation québécoise, est à l'avantage du Québec dans quatre cas seulement :
 - La proportion de femmes exerçant les professions de calorifugeurs est plus élevée au Québec que dans l'ensemble du Canada (6,6 % vs 5,0 %), ainsi que chez les tôliers/ferblantiers (2,2 % vs 1,1 %), les mécaniciens de chantier/mécaniciens industriels (2,8 % vs 1,2 %) et les poseurs de revêtements d'intérieur/revêtements souples (4,1 % vs 3,7 %).

² Il est possible d'appareiller, c'est-à-dire de faire correspondre la codification des métiers de la CCQ et la classification des professions de Statistique Canada, pour comparer les métiers et occupations couverts par la Loi R-20 avec les données de Statistique Canada. La concordance entre les deux classifications est présentée en annexe.

³ Les données par province sont présentées en annexe.

Part des femmes dans la construction par métier appareillé en mai 2011



Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages

- Si on compare maintenant les données de Statistique Canada ainsi calculées pour le Québec dans les métiers appareillés, avec les données de la CCQ, qui comme on le sait couvrent seulement la construction assujettie à la Loi R-20, il se dégage de plus que la présence des femmes est moins grande lorsque les travaux sont assujettis, que lorsqu'ils ne sont pas assujettis.
 - Pour la période couverte par l'ENM, soit en mai 2011, un total de 1 122 femmes a en effet déclaré des heures travaillées dans la construction assujettie, soit seulement 1,0 % de la main-d'œuvre, alors que 2,1 % de femmes des métiers et occupations comparables ont déclaré travailler dans l'ensemble de l'industrie de la construction selon Statistique Canada, comme on l'a vu plus haut.

- Par ailleurs, l'industrie de la construction n'est pas la seule option pour la main-d'œuvre exerçant les professions appareillées, d'autres industries pouvant les embaucher. Les données de Statistique Canada montrent à cet égard que les femmes sont au Québec plus nombreuses à pratiquer une des professions appareillées dans d'autres industries que la construction :
 - Au Québec, 65 % des femmes qui exercent une des professions appareillées travaillent dans une autre industrie que la construction, alors qu'au Canada cette proportion est de 53 %. Ainsi, 4 985 femmes au Québec exercent une des professions appareillées dans une autre industrie, alors qu'elles sont 2 680 à le faire dans la construction.
 - Les autres industries où les femmes travaillent sont principalement la fabrication (22 %), le transport et entreposage (18 %) et l'administration publique (3 %).
 - Dans les autres industries, les femmes représentent 3,6 % de la main-d'œuvre des professions appareillées au Québec, soit exactement la même proportion qu'au Canada. La proportion de femmes y est même plus avantageuse au Québec que dans l'ensemble du Canada dans la moitié de ces professions.

**Nombre et proportion de femmes exerçant une profession appareillée
dans la construction et dans les autres industries au Québec et au Canada, en mai 2011**

Nom de la profession selon la CNP (Loi R-20)	Construction							Autres industries		
	Données de Statistique Canada				Données de la CCQ, mai 2011			Données de Statistique Canada		
	QUÉBEC			CANADA	QUÉBEC			QUÉBEC		CANADA
	Emploi total	Nombre de femmes	Part des femmes	Part des femmes	Total	Nombre de femmes	Part des femmes	Nombre de femmes	Part des femmes	Part des femmes
Briqueleurs-maçons	4 910	35	0,7%	1,2%	3 882	16	0,4%	15	2,6%	2,0%
Calorifugeurs	980	65	6,6%	5,0%	663	23	3,5%	10	6,5%	8,3%
Carreleurs	1 700	50	2,9%	3,4%	1 506	42	2,8%	80	19,8%	10,7%
Charpentiers-menuisiers	31 315	375	1,2%	1,8%	28 612	153	0,5%	115	2,3%	2,8%
Chaudronniers	140	0	0,0%	0,0%	555	2	0,4%	0	0,0%	2,7%
Finisseurs de béton (<i>Cimentiers-applicateur</i>)	1 665	40	2,4%	3,1%	1 954	12	0,6%	30	5,2%	3,0%
Couvreurs et poseurs de bardeaux	4 015	45	1,1%	1,9%	3 625	13	0,4%	5	2,0%	3,2%
Électriciens et Électriciens industriels	12 325	140	1,1%	1,8%	11 864	95	0,8%	185	3,1%	1,9%
Tôliers (<i>Ferblantiers</i>)	2 680	60	2,2%	1,1%	3 245	24	0,7%	105	5,6%	3,3%
Monteurs de charpentes métalliques (<i>Ferrailleur et monteur-assembleur</i>)	1 460	15	1,0%	3,1%	3 488	18	0,5%	10	0,7%	1,3%
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation (<i>Frigoristes</i>)	2 920	0	0,0%	1,1%	2 618	6	0,2%	30	2,0%	3,1%
Grutiers	775	0	0,0%	1,7%	1 349	9	0,7%	55	3,1%	2,5%
Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	715	0	0,0%	2,2%	743	7	0,9%	0	0,0%	0,8%
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	880	25	2,8%	1,2%	764	0	0,0%	285	1,7%	1,8%
Mécaniciens d'équipement lourd	1 295	0	0,0%	0,9%	286	0	0,0%	125	2,0%	1,1%
Vitriers (<i>Monteur-mécanicien vitrier</i>)	925	0	0,0%	2,1%	1 425	5	0,4%	90	11,5%	9,5%
Conducteurs d'équipement lourd	9 650	85	0,9%	2,2%	8 718	33	0,4%	395	5,0%	4,6%
Peintres et décorateurs	6 270	625	10,0%	12,5%	3 629	305	8,4%	230	12,7%	13,6%
Plâtriers, poseurs et finisseurs de systèmes intérieurs et latteurs	4 855	85	1,8%	3,4%	4 161	94	2,3%	25	6,1%	5,1%
Poseurs de revêtements d'intérieur (<i>Poseur de revêtements souples</i>)	1 585	65	4,1%	3,7%	812	11	1,4%	15	4,6%	5,6%
Plombiers et Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs (<i>Tuyauteur et mécanicien en protection-incendie</i>)	8 585	95	1,1%	1,6%	7 120	35	0,5%	70	2,5%	2,2%
Total pour les métiers	99 645	1 805	1,8%	2,8%	91 019	903	1,0%	1 875	3,3%	2,9%
Total pour les occupations	28 215	875	3,1%	4,2%	17 096	219	1,3%	3 110	3,8%	4,1%
TOTAL	127 860	2 680	2,1%	3,1%	108 115	1 122	1,0%	4 985	3,6%	3,6%

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages et CCQ.

La présence des femmes dans les autres professions

- Lorsqu'on examine ce que font les femmes dans l'industrie de la construction, que ce soit au Québec ou ailleurs au Canada, on constate que la grande majorité d'entre elles exercent une profession reliée à l'administration de l'entreprise. Par exemple, au Québec :
 - Le personnel de supervision du travail administratif et financier et le personnel administratif compte par exemple 9 395 femmes, et 4 145 femmes sont employées comme personnel de soutien de bureau (commis comptable par exemple).
 - Plus de 3 000 femmes occupent aussi des postes supérieurs dans la gestion, comme professionnelles ou techniciennes en gestion (1 355) ou comme cadres (2 175).
- Dans ces professions hors chantier, les femmes composent le tiers de la main-d'œuvre. Le Québec (33,7 %) ne se distingue pas du Canada (33,5 %) à cet égard.

**Nombre et proportion de femmes dans l'industrie de la construction
selon la catégorie professionnelle en mai 2011**

Catégorie professionnelle	Québec			Canada
	Emploi total	Nombre de femmes	Part des femmes	Part des femmes
Total – Ensemble des professions	218 360	26 480	12,1 %	12,3 %
0 Gestion	24 220	2 175	9,0 %	9,8 %
1 Affaires, finance et administration	20 725	16 545	79,8 %	81,7 %
11 Personnel professionnel en gestion des affaires et en finance	2 065	1 355	65,6 %	62,9 %
12 Personnel de supervision du travail administratif et financier et personnel administratif	10 845	9 395	86,6 %	84,4 %
13 Personnel en finance, assurance et personnel assimilé en administration des affaires	1 600	1 290	80,6 %	94,4 %
14 Personnel de soutien de bureau	4 610	4 145	89,9 %	89,7 %
15 Personnel de coordination de la distribution, du suivi et des horaires	1 605	360	22,4 %	29,3 %
2 Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	10 480	1 450	13,8 %	12,5 %
3 Secteur de la santé	125	0	0,0 %	32,4 %
4 Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et Gouvernementaux	330	160	48,5 %	41,2 %
5 Arts, culture, sports et loisirs	1 005	475	47,3 %	48,8 %
6 Vente et services	6 800	1 560	22,9 %	26,5 %
7 Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	150 440	3 605	2,4 %	3,3 %
- Professions appareillés avec la Loi R-20	127 860	2 680	2,1 %	3,1 %
- Entrepreneurs et contremaîtres	9 465	370	3,9 %	4,4 %
- Autres professions	13 030	440	3,4 %	3,6 %
8 Ressources naturelles, agriculture et production connexe	1 210	50	4,1 %	7,6 %
9 Fabrication et services d'utilité publique	3 025	440	14,5 %	11,4 %
<i>Sous-total Ensemble des professions excluant la grande catégorie professionnelle 7 (Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés)</i>	<i>67 920</i>	<i>22 875</i>	<i>33,7 %</i>	<i>33,5 %</i>

Source : Statistique Canada, Enquête nationale sur les ménages.

ANNEXE

Emploi selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) et la Classification nationale des professions (CNP-2011) : Désigne le genre de travail exécuté par les personnes pendant la semaine du dimanche 1er mai au samedi 7 mai 2011, défini d'après le type d'emploi occupé par le répondant et la description des tâches les plus importantes qui s'y rattachent.

Le principe de base du classement de la CNP est le genre de travail exécuté. Les professions sont définies et regroupées principalement selon le genre de travail habituellement effectué, qui est déterminé d'après les tâches, les fonctions et les responsabilités de la profession. Une profession se définit comme un ensemble d'emplois suffisamment analogues sur le plan du travail exécuté pour qu'il soit possible de les regrouper sous un même titre à des fins de classement. Par ailleurs, un emploi englobe toutes les tâches exécutées par un travailleur dans le cadre de ses fonctions.

Grande catégorie professionnelle 7 : Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés

Cette catégorie de genre de compétences comprend les métiers de la construction et les métiers de la mécanique, les contremaîtres et entrepreneurs des métiers et les opérateurs d'équipement lourd et de transport. Ces professions se retrouvent dans une vaste gamme de secteurs industriels, dont de nombreuses dans la construction et le transport.

Cette catégorie comprend la plupart des métiers pouvant faire l'objet d'un apprentissage, y compris tous ceux liés à la construction. Les autres professions de cette catégorie exigent habituellement un diplôme de programme collégial ou autre combiné à de la formation en cours d'emploi. L'avancement à des postes de superviseur ou d'entrepreneur autonome est possible grâce à l'expérience acquise. Il existe une mobilité ou une transférabilité limitée des compétences entre les professions de cette catégorie, en raison des exigences particulières d'apprentissage, de formation, de licence et de permis pour la plupart des professions.

Emploi par industrie selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) : Désigne la nature générale de l'activité de l'établissement où travaillait la personne.

Le SCIAN est un système exhaustif qui s'applique à toutes les activités économiques. Sa structure est hiérarchique. Au niveau le plus élevé, l'économie s'y trouve divisée en 20 secteurs. Les niveaux inférieurs comportent des distinctions entre les différentes activités économiques dans lesquelles sont engagées les entreprises. Sa structure hiérarchique comprend des secteurs, des sous-secteurs, des groupes et des classes.

Secteur 23 Construction

Ce secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la construction, la réparation et la rénovation d'immeubles et d'ouvrages de génie civil, et le lotissement et l'aménagement de terrain. Les établissements de ce secteur peuvent exercer leurs activités pour leur propre compte ou pour celui d'autres établissements avec qui ils sont liés par contrat. Ils peuvent être responsables de l'exécution de l'ensemble ou d'une partie du projet de construction. Ces établissements sous-traitent souvent une partie ou la totalité des travaux à faire. Il peut s'agir de constructions neuves, ou de travaux de réparation et de rénovation d'ouvrages existants.

Pour l'industrie de la construction, la définition englobe les travaux couverts et non couverts par la Loi R-20. Selon les estimations de la CCQ, les deux tiers de l'activité de construction seraient couverts par la Loi R-20.

Emplois CCQ : Nombre de travailleurs dont au moins une heure d'activité a été inscrite au rapport mensuel des employeurs transmis à la CCQ en mai 2011.

Métiers de la Classification nationale des professions de Statistique Canada appareillés avec les métiers et occupations couverts par la Loi R-20.

Code et titre selon la loi R-20		Code et titre selon la CNP-2011	
110	Briqueteur-maçon	7281	Briqueteurs-maçons
130	Calorifugeur	7293	Calorifugeurs
140	Carreleur	7283	Carreleurs
160	Charpentier-menuisier	7271	Charpentiers-menuisiers
190	Chaudronnier	7234	Chaudronniers
200	Cimentier-applicateur	7282	Finisseurs de béton
210	Couvreur	7291	Couvreurs et poseurs de bardeaux
220	Électricien	7241	Électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)
		7242	Électriciens industriels
230	Ferblantier	7233	Tôliers
240 et 304	Ferrailleur et monteur-assembleur	7236	Monteurs de charpentes métalliques
418	Frigoriste	7313	Mécaniciens en réfrigération et en climatisation
250	Grutier	7371	Grutiers
270	Mécanicien d'ascenseur	7318	Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs
280	Mécanicien de chantier	7311	Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels
290	Mécanicien de machines lourdes	7312	Mécaniciens d'équipement lourd
310	Monteur-mécanicien (vitrier)	7292	Vitriers
320 et 340	Opérateur d'équipement lourd et opérateur de pelles	7521	Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)
350	Peintre	7294	Peintres et décorateurs (sauf décorateurs d'intérieur)
370 et 380	Plâtrier et poseur de systèmes intérieurs	7284	Plâtriers, poseurs et finisseurs de systèmes intérieurs et latteurs
390	Poseur de revêtements souples	7295	Poseurs de revêtements d'intérieur
410 et 416	Tuyauteur et mécanicien en protection-incendie	7251	Plombiers
		7252	Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs
601 à 799	Occupations	7237	Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser
		7244	Monteurs de lignes électriques et de câbles
		7245	Monteurs de lignes et de câbles de télécommunications
		7372	Foreurs et dynamiteurs de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction
		7511	Conducteurs de camions de transport
		7611	Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction

Données de l'ENM par profession selon la province, dans les métiers appareillés

Nombre et proportion de femmes exerçant une profession appareillée dans l'industrie de la construction selon la province en mai 2011, partie A

Profession	Canada		Québec		Ontario		Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie-Britannique	
	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part
7233 Tôliers	135	1,1%	60	2,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	15	0,7%	0	0,0%
7234 Chaudronniers	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0		0		0	0,0%	0	0,0%
7236 Monteurs de charpentes métalliques	250	3,1%	15	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	60	16,0%	120	5,2%	0	0,0%
7241 Électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)	1 275	1,8%	140	1,2%	315	1,3%	10	0,4%	80	2,9%	405	2,8%	240	2,3%
7242 Électriciens industriels	120	3,6%	0	0,0%	25	2,3%	0	0,0%	0	0,0%	30	3,1%	50	11,6%
7251 Plombiers	695	1,7%	95	1,4%	220	1,7%	45	3,0%	10	0,5%	150	2,1%	130	1,9%
7252 Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	115	1,0%	0	0,0%	20	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	65	2,0%	0	0,0%
7271 Charpentiers-menuisiers	2 250	1,8%	375	1,2%	540	1,5%	125	2,6%	130	2,4%	505	3,1%	395	1,8%
7281 Briqueteurs-maçons	205	1,2%	35	0,7%	95	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	50	3,2%
7282 Finisseurs de béton	265	3,1%	40	2,4%	30	1,1%	0	0,0%	0	0,0%	100	5,7%	15	1,1%
7283 Carreleurs	250	3,4%	50	2,9%	65	2,2%	0	0,0%	0	0,0%	70	7,1%	65	4,4%
7284 Plâtriers, poseurs et finisseurs de systèmes intérieurs et latteurs	955	3,4%	85	1,8%	295	3,1%	0	0,0%	35	3,3%	305	5,9%	175	3,8%
7291 Couvresseurs et poseurs de bardeaux	415	1,9%	45	1,1%	185	2,3%	0	0,0%	0	0,0%	50	1,8%	90	2,3%
7292 Vitriers	145	2,1%	0	0,0%	55	1,9%	0	0,0%	0	0,0%	35	3,3%	30	2,3%
7293 Calorifugeurs	360	5,0%	65	6,6%	60	2,6%	0	0,0%	0	0,0%	180	9,4%	35	3,6%
7294 Peintres et décorateurs (sauf décorateurs d'intérieur)	4 590	12,5%	625	10,0%	1 650	12,1%	155	11,4%	260	21,8%	845	17,7%	930	12,6%
7295 Poseurs de revêtements d'intérieur	445	3,7%	65	4,1%	155	3,6%	45	5,5%	25	4,7%	125	7,0%	25	1,0%
7311 Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	60	1,2%	25	2,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	30	3,4%	0	0,0%
7312 Mécaniciens d'équipement lourd	55	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7313 Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	180	1,1%	0	0,0%	85	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	30	1,6%	30	1,7%
7318 Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	85	2,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7371 Grutiers	90	1,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	10	1,0%	30	3,2%
7521 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	900	2,2%	85	0,9%	195	1,9%	45	2,7%	145	5,6%	255	3,7%	130	2,4%
Sous total - Métiers	13 840	2,8%	1 805	1,8%	3 990	2,5%	425	2,3%	745	3,7%	3 325	4,1%	2 420	3,1%

Profession	Canada		Québec		Ontario		Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie-Britannique	
	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part
7237 Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	330	3,0%	75	3,5%	25	1,0%	0	0,0%	0	0,0%	130	4,2%	0	0,0%
7244 Monteurs de lignes électriques et de câbles	20	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7245 Monteurs de lignes et de câbles de télécommunications	55	1,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7372 Foreurs et dynamiteurs de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7511 Conducteurs de camions de transport	460	2,6%	120	2,9%	90	1,6%	0	0,0%	25	3,1%	100	3,8%	80	4,4%
7611 Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	5 150	4,8%	680	3,4%	1 210	2,8%	195	4,7%	295	7,0%	1 270	8,7%	1 110	7,8%
Sous-total - Occupations	6 015	4,2%	875	3,1%	1 325	2,5%	195	3,7%	320	5,5%	1 500	7,0%	1 190	6,5%

Nombre et proportion de femmes exerçant une profession appareillée dans l'industrie de la construction selon la province en mai 2011, partie B

Profession	Terre-Neuve-et-Labrador		Île-du-Prince-Édouard		Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick	
	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part
7233 Tôliers	0	0,0%	0		0	0,0%	0	0,0%
7234 Chaudronniers	0	0,0%	0		0		0	0,0%
7236 Monteurs de charpentes métalliques	15	2,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7241 Électriciens (sauf électriciens industriels et de réseaux électriques)	15	1,2%	0	0,0%	35	1,7%	25	1,5%
7242 Électriciens industriels	0	0,0%	0		0	0,0%	0	0,0%
7251 Plombiers	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7252 Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	0	0,0%	0		0	0,0%	0	0,0%
7271 Charpentiers-menuisiers	10	0,4%	0	0,0%	80	1,7%	70	1,9%
7281 Briqueteurs-maçons	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7282 Finisseurs de béton	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7283 Carreleurs	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7284 Plâtriers, poseurs et finisseurs de systèmes intérieurs et latteurs	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7291 Couvreurs et poseurs de bardeaux	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7292 Vitriers	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7293 Calorifugeurs	0	0,0%	0		0	0,0%	0	0,0%
7294 Peintres et décorateurs (sauf décorateurs d'intérieur)	0	0,0%	0	0,0%	55	5,7%	45	7,4%
7295 Poseurs de revêtements d'intérieur	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7311 Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	0	0,0%	0		0	0,0%	0	0,0%
7312 Mécaniciens d'équipement lourd	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7313 Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7318 Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	0	0,0%	0		0	0,0%	0	0,0%
7371 Grutiers	0	0,0%	0		0	0,0%	0	0,0%
7521 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Sous total - Métiers	40	0,5%	0	0,0%	170	1,2%	140	1,2%
7237 Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	25	7,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%

Profession	Terre-Neuve-et-Labrador		Île-du-Prince-Édouard		Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick	
	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part	Nombre de femmes	Part
7244 Monteurs de lignes électriques et de câbles	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7245 Monteurs de lignes et de câbles de télécommunications	0	0,0%	0		0	0,0%	0	0,0%
7372 Foreurs et dynamiteurs de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction	0	0,0%	0		0	0,0%	0	0,0%
7511 Conducteurs de camions de transport	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
7611 Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	65	4,1%	25	6,8%	215	8,8%	80	3,1%
Sous-total - Occupations	90	3,9%	25	3,9%	215	6,2%	80	2,1%